

Chambre des communes

40^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION
Débutant le 26 janvier 2009

Déclarations de la députée de Saint-Hyacinthe – Bagot,
Ève-Mary Thai Thi Lac

Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):

Monsieur le Président,

Cette semaine se déroule la Semaine québécoise des personnes handicapées. Comme député, nous pouvons contribuer à sensibiliser davantage la population aux différentes situations que vivent ces personnes. Nous savons tous que ces gens doivent se battre tous les jours pour prendre leur place dans la société et surtout faire respecter leurs droits.

Par des gestes simples, nous pouvons les appuyer dans leurs démarches. Je profite de l'occasion pour saluer les organismes à but non lucratif de ma circonscription ainsi que tous les autres qui rendent de précieux services à toutes les personnes qui vivent avec des incapacités. J'ai moi-même été bénévole pendant de nombreuses années, je connais l'ampleur du travail à accomplir.

Aujourd'hui, j'invite mes collègues de la Chambre à faire un geste concret pour la Semaine québécoise des personnes handicapées et par la même occasion, je lève mon chapeau à ceux et celles qui persévèrent quotidiennement pour leur intégration.

Merci monsieur le Président.